

La plupart des gens de Pommard font encore confiance au gouvernement de Vichy qui sait faire sa propagande. Les mesures anti-juives sont connues mais elle ne frappent aucune famille du village. Même à Beaune, je ne me souviens pas d'avoir vu l'étoile jaune sur un vêtement. On nous met dans la tête que la "juiverie" est en partie responsable de notre défaite et quand on nous réclame pour être instituteur, les certificats de nationalité de nos grands-parents, on est tout heureux de pouvoir les fournir.

Le débarquement des Alliés en Afrique du Nord ne fait pas naître en nos cœurs un grand espoir et beaucoup souhaiteraient que les Russes bolcheviques soient vaincus par les allemands. Il y a même dans les villes des bureaux de recrutement des légionnaires contre le bolchevisme. Heureusement, pas un seul habitant de nos villages ne s'est engagé au coté de l'armée allemande.

Les Allemands ont besoin d'ouvriers pour mener à bien leur effort de guerre. Ils instituent le service du travail obligatoire : le S.T.O. et plusieurs jeunes de Pommard sont contraints de partir, deux ne reviendront pas: Marcel Dechaume et Marcel Ray dont les parents tenaient le bureau de tabac.

Les Allemands vivent parmi nous, il faut encore leur permettre le cantonnement et toutes les maisons importantes doivent fournir quelques chambres à l'occupant; la seule Mademoiselle Ricard s'en sort bien. Dans chacun de ses lits est mort, d'après elle, l'un des siens d' une maladie contagieuse, l'officier chargé du cantonnement s'enfuit.

L'occupant est privilégié, il peut acheter dans tous les magasins avec sa monnaie, et le mark de l'époque correspond à 20 de nos francs. Comme les Allemands sont amateurs de vin mousseux, deux entreprises au village en fabriquent à grand rendement et nous voyons les camions allemands se remplir de caisses de bouteilles. Pourtant, cette année 42 marque le départ d'un mouvement de résistance qui reste très secret, il est difficile de connaître au village ceux qui en font partie.

Les restrictions ne concernent pas seulement l'alimentation mais encore les vêtements , les chaussures. Il faut obtenir un bon pour acheter une paire de chaussures dites nationales: des brodequins dont le cuir n'est pas d'une grande qualité mais il existe aussi des sandales à semelles de bois qui ne sont pas inélégantes.

Pendant l'année 1943, les bombardiers anglais, dits forteresses volantes, vont attaquer l'Italie, les usines qui travaillent pour les allemands ou les noeuds ferroviaires. Le soir, vers 22 heures, on entend le ronronnement caractéristique, on sait qu'ils vont frapper et qu'il y aura de nombreuses victimes mais j'entends toujours mon père se réjouir de leur passage.

Une nuit, en juin 1943, c'est la ville du Creusot ou plutôt l'usine qui subit l'attaque aérienne, je me souviens d'avoir nettement entendu les explosions, car ma chambre, au premier étage était très sonore, apeurée je suis descendue me réfugier près de mes parents.

La vie au village reste pourtant assez calme , on veut connaître les nouvelles et tout le monde pense que Radio Paris ment, on tente d'écouter la B.B.C, mais les nombreux messages sont incompréhensibles pour la plupart d'entre nous et très brouillés. alors c'est Sottens qui nous apprend la situation internationale et les chroniques de René Paillot sont très suivies.

L'année 1944 va être difficile à vivre, de temps en temps on découvre certaines affiches blanches et noires intitulées "AVIS", il est alors question de "terroristes" et d'otages qui vont être exécutés. Ces terroristes sont les résistants à l'occupation allemande; ils sont arrêtés et déportés en Allemagne comme les Juifs. On est au courant de certains camps comme celui de Drancy mais on ne savait pas ce qui s'y passait réellement et même aujourd'hui, 50 ans après ces évènements, on apprend douloureusement le sort de ces malheureux et on ne peut retenir ses larmes. Ah! si on avait su ! je crois qu'aucun habitant de Pommard n'aurait été fidèle au gouvernement de Vichy ni souhaité la victoire allemande. Heureusement, à Pommard nous n'avons pas eu de victime de la déportation.